



Rue de Kerichen BP 62506 29225 Brest cedex 2  
 ☎ Arts appliqués : 02.98.80.88.09

## NOTE à l'attention des familles

### CLASSE DE SECONDE DE DETERMINATION Option 6h00 « Culture et Création design »

L'élève qui choisit d'entrer en Seconde avec l'enseignement d'exploration « culture et création design » doit savoir que le débouché « logique » de cette seconde est le Baccalauréat STD2A (2A pour Arts Appliqués). L'admission se fait sur dossier à l'issue de la troisième.

**LE 12 MAI**  
 Pour le ~~vendredi 3 avril~~ **dernier délai**, le candidat transmet par l'intermédiaire de son Chef d'Etablissement d'origine, son dossier de candidature (dossier spécifique complété par le collège, par l'élève qui y exprime ses motivations et auquel il joint ses bulletins de 4<sup>ème</sup> et ses bulletins de 3<sup>ème</sup>).

Il faut donc que chaque candidat soit bien informé et conscient qu'il faut non seulement être « motivé » pour les arts mais qu'il faut aussi avoir un bon dossier scolaire pour entrer dans cette section exigeante.

#### Déroulement du recrutement :

Au lycée Vauban, une commission de préaffectation de la classe de seconde culture création design se réunit et attribue un nombre de points à chaque candidat (Nombre communiqué à la famille, au collège, à l'Inspection Académique).

Seules les trois valeurs suivantes seront disponibles dans AFFELNET pour la saisie :

9900 points : élève ayant un profil qui permet une bonne réussite dans la formation envisagée.

1000 points : élève qui pourrait réussir au prix d'un effort sérieux pour s'adapter à la spécificité de la formation.

100 points : élève qui a peu de chance de réussir au regard de la spécificité de la formation.

Le collège attribue un certain nombre de points à chaque élève en fonction de sa motivation (de 0 à 500 points). Enfin, les moyennes annuelles prises en compte pour le DNB (Diplôme National du Brevet) complètent ce calcul.

Chaque élève a donc un total de points.

Ce résultat est saisi par l'établissement d'origine dans l'application Affelnet.

La décision finale d'affectation appartient à l'Inspection Académique.

En cas d'admission → le lycée Vauban vous envoie la notification d'affectation et le dossier d'inscription (fin juin).

En cas de refus ou d'admission sur liste supplémentaire → c'est l'établissement d'origine qui s'en charge.

Le Proviseur  
 Gilles BENIC

classe de seconde		seconde option « culture et création design »	
Français	4h00	Français	4h00
Histoire-géographie	3h00	Histoire-géographie	3h00
Langue vivante 1 (anglais)		Langue vivante 1 (anglais)	
Langue vivante 2 (All. ou Esp.)	5h30	Langue vivante 2 (All. ou Esp.)	5h30
Mathématiques	4h00	Mathématiques	4h00
Physique-chimie	3h00	Physique-chimie	3h00
Sciences de la Vie et de la Terre	1h30	Sciences de la Vie et de la Terre	1h30
Sciences économiques et sociales	1h30	Sciences économiques et sociales	1h30
Education Physique et Sportive	2h00	Education Physique et Sportive	2h00
Eduction civique juridique sociale	0h30	Eduction civique juridique sociale	0h30
Sciences numériques et technologie	1h30	Sciences numériques et technologie	1h30
Accompagnement personnalisé	1h30	Accompagnement personnalisé	1h30
1 enseignement optionnel	1h30	<b>Culture et création design</b>	<b>6h00</b>